

Bienvenue à la Clinique de traitement de la tuberculose



Bienvenue !

Les informations ci-dessous vous permettront de rendre votre première visite à la clinique un succès.

Lorsque vous arrivez, veuillez donner votre nom à la réceptionniste. La clinique de traitement de la tuberculose est parfois très occupée. Il se peut que vous deviez attendre pour des services ou pour voir un médecin. On vous appellera aussi rapidement que possible.

Le médecin et l'infirmière vous verront et vous parleront de la tuberculose. **Veuillez apporter tous les médicaments que vous prenez lors de votre première consultation à la clinique de traitement de la tuberculose.**

Quelqu'un sera à votre disposition pour vous aider avec tout problème qui risquerait de rendre difficile la prise de votre médicament TB ou votre consultation à la clinique de traitement de la tuberculose.

Votre assurance

Lorsque vous arrivez à la clinique de traitement de la tuberculose, on vous demandera de présenter votre carte d'assurance. On peut également vous demander de payer une petite somme d'argent en même temps.

Durant votre consultation, le médecin et l'infirmière peuvent vous parler des analyses médicales. Vous devriez leur demander « Ai-je besoin de cette analyse ? Cette analyse sera-t-elle remboursée par mon assurance ? »

Si vous recevez une facture pour des services, veuillez en informer l'infirmière de la clinique ou votre agent de santé communautaire. Si vous ne disposez pas d'assurance, on ne vous demandera pas de payer pour la majorité des services de la clinique.

Votre état de citoyenneté/d'immigration

On ne vous posera aucune question sur votre état de citoyenneté ou d'immigration. Nous sommes uniquement intéressés par votre bonne santé et celle de vos amis et de votre famille.

Votre langue

La clinique de traitement de la tuberculose dispose d'interprètes. Veuillez informer le personnel de la clinique si vous avez besoin d'un interprète.

Service de radiologie

Vous pouvez vous faire faire des radios. Le médecin vous parlera des résultats.

Labo (Laboratoire)

Le médecin peut ordonner une analyse de sang avant que vous commenciez à prendre votre médicament anti-tuberculose. Une autre analyse de sang pourra être effectuée pendant que vous prenez le médicament anti-tuberculose.

Pharmacie

Le médecin peut vous prescrire un médicament anti-tuberculose. Vous pouvez recevoir le médicament à la clinique ou on peut vous demander d'aller le chercher à la pharmacie de la clinique. **Prenez votre médicament anti-tuberculose exactement comme le médecin ou l'infirmière vous l'indique.**

Tests VIH

On vous offrira d'effectuer des tests VIH. Nous recommandons que tous nos patients soient testés pour le VIH. Ces informations aideront votre médecin à décider de la durée de votre prise du médicament anti-tuberculose. Nous pouvons également traiter le VIH et améliorer la qualité et la longueur de vie des personnes qui sont séropositives. Pour toute question sur la tuberculose ou le VIH, consultez le médecin ou l'infirmière.

Pour de plus amples informations sur la tuberculose, appelez :

Massachusetts Department of Public Health
Division of Global Populations and Infectious
Disease Prevention, Tuberculosis Program
305 South Street, Jamaica Plain, MA 02130 USA
Telephone : (617) 983-6970
Website : <http://www.mass.gov/dph/cdc/tb>

Coordonnées de la clinique de traitement de tuberculose :